



LetkoBrosseau

Letko Brosseau Fonds d'actions canadiennes
Letko Brosseau Canadian Equity Fund

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

31 DÉCEMBRE 2021 ET 2020
(en dollars canadiens)



Table des matières

Rapport des auditeurs indépendants	1
États de la situation financière	3
États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4
États du résultat global	5
Tableaux des flux de trésorerie	6
Inventaire du portefeuille de placements	7
Notes afférentes aux états financiers annuels	10

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs de parts de
LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES
LETKO BROUSSEAU CANADIAN EQUITY FUND

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **LETKO BROUSSEAU FONDS D' ACTIONS CANADIENNES / LETKO BROUSSEAU CANADIAN EQUITY FUND** (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2021 et 2020, et les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, les états du résultat global et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent aux audits des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du gérant du Fonds et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

Le gérant du Fonds est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gérant du Fonds qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le gérant du Fonds a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS (SUITE)

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers (suite)

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gérant du Fonds, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gérant du Fonds du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



	2021 \$	2020 \$
Actif courant		
Encaisse	71 381	303 991
Placements	388 768 012	357 674 276
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	1 169 637	1 072 794
	390 009 030	359 051 061
Passif courant		
Sommes à verser au rachat de parts rachetables	-	855 716
Charges à payer	27 563	36 633
	27 563	892 349
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	389 981 467	358 158 712

Informations additionnelles

Nombre de parts rachetables en circulation (note 5)	28 529 017	35 296 211
Actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)	13,6696 \$	10,1472 \$

Approuvé par le conseil d'administration de Letko, Brosseau & Associés Inc., Gérant du Fonds

Daniel Brosseau, administrateur

Peter Letko, administrateur



	2021 \$	2020 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	358 158 712	545 247 768
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	112 872 887	(23 754 594)
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission	26 017 879	43 074 184
Réinvestissement des distributions	9 569 630	14 269 232
Rachat	(107 068 011)	(206 408 646)
	(71 480 502)	(149 065 230)
Distributions effectuées au profit des porteurs de parts rachetables (note 6)		
Revenu net de placements	(9 569 630)	(14 269 232)
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	389 981 467	358 158 712



	2021 \$	2020 \$
Revenus de placements		
Revenus nets d'intérêts à des fins de distribution	(37 311)	398 972
Revenus de dividendes	9 540 875	13 257 821
Revenus nets de prêts de titres (note 9)	68 622	96 596
Gain (perte) de change sur encaisse	(1 339)	(1 520)
Gain net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de placements	14 453 691	(14 123 530)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	89 126 727	(22 949 706)
	113 151 265	(23 321 367)
Charges		
Honoraires du fiduciaire (note 10)	75 826	90 891
Honoraires professionnels	10 964	11 521
Droits de dépôt (récupérés)	(4 706)	63 073
Retenues d'impôts	16 275	28 362
Coûts de transactions de portefeuille	180 019	301 120
	278 378	494 967
Charges assumées par le Gérant	-	(61 740)
	278 378	433 227
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	112 872 887	(23 754 594)
Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 3)	3,9616	(0,4911)



	2021 \$	2020 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	112 872 887	(23 754 594)
Ajustements ou variations au titre des éléments suivants :		
Perte (gain) de change sur encaisse	1 339	1 520
Perte nette réalisée (gain net réalisé) à la vente de placements	(14 453 691)	14 123 530
Variation nette de la moins-value (plus-value) latente des placements	(89 126 727)	22 949 706
Produit tiré de la vente ou à l'échéance de placements	226 786 559	331 460 959
Achats de placements	(154 300 468)	(181 970 644)
Intérêts, dividendes et autres montants à recevoir	(96 843)	134 377
Sommes à verser au rachat de parts rachetables	(855 716)	424 517
Charges à payer	(9 070)	(3 165)
	80 818 270	163 366 206
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	26 017 879	43 074 184
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(107 068 011)	(206 408 646)
	(81 050 132)	(163 334 462)
Variation de l'encaisse	(231 862)	31 744
Encaisse au début de l'exercice	303 991	272 545
Effet de change sur l'encaisse libellée en devises	(748)	(298)
Encaisse à la fin de l'exercice	71 381	303 991

Informations additionnelles

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles :

Intérêts reçus	- \$	442 734 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôts	9 431 438 \$	13 327 750 \$
Intérêts payés	109 \$	- \$



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation			
Énergie			
Advantage Energy	332 300	1 439 915	2 462 343
Birchcliff Energy	726 850	2 252 475	4 695 451
Canadian Natural Resources	153 650	5 330 449	8 212 593
Cenovus Energy	529 993	7 041 339	8 220 191
Cenovus Energy (bons de souscription)	65 940	311 895	627 086
Enerflex	285 450	2 611 263	2 186 547
Ovintiv	71 966	2 814 088	3 062 873
Peyto Exploration & Development Corporation	461 300	2 583 897	4 359 285
Suncor Énergie	342 225	13 088 048	10 831 421
TC Energy Corporation	58 725	3 144 186	3 454 792
Tourmaline Oil Corporation	98 075	1 602 072	4 005 383
		42 219 627	52 117 965
Matériaux			
5N Plus	257 275	593 732	612 315
Canfor Corporation	169 550	1 919 291	5 435 773
Canfor Pulp Products	102 700	1 198 182	687 063
Cascades	393 350	4 473 285	5 495 100
Groupe Intertape Polymer	92 900	1 473 837	2 445 128
HudBay Minerals	400 000	2 496 694	3 664 000
Interfor Corporation	153 200	2 264 897	6 206 132
Lucara Diamond Corporation	313 800	507 741	185 142
Lundin Mining Corporation	264 500	1 580 957	2 613 260
Nutrien	125 000	6 783 787	11 885 000
Pretium Resources	282 000	2 922 921	5 025 240
Stelco Holdings	50 000	774 022	2 061 000
Teck Resources	325 800	7 765 554	11 868 894
West Fraser Timber Corporation	60 368	2 906 531	7 285 210
Western Forest Products	2 834 225	5 032 810	5 980 215
Winnpak	43 850	1 982 351	1 629 905
		44 676 592	73 079 377
Produits industriels			
Air Canada	257 000	7 619 139	5 430 410
Bombardier	3 500 000	7 740 042	5 880 000
CAE	100 000	1 892 953	3 191 000
Finning International	112 800	2 488 204	3 596 064
Magellan Aerospace Corporation	152 000	2 369 510	1 513 920
Wajax Corporation	93 350	1 469 038	2 265 605
		23 578 886	21 876 999
Consommation discrétionnaire			
Industries Dorel	156 950	2 192 255	3 215 906
Linamar Corporation	139 625	7 473 187	10 462 101
Magna International	88 200	6 270 896	9 027 270
Restaurant Brands International	38 450	2 910 813	2 949 115

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation (suite)			
Consommation discrétionnaire (suite)			
Société Canadian Tire	52 015	7 696 979	9 437 602
Transat A.T.	38 500	352 027	155 155
		26 896 157	35 247 149
Consommation courante			
Aliments Maple Leaf	96 400	2 409 514	2 820 664
George Weston	72 300	6 996 244	10 603 518
High Liner Foods	77 350	733 442	1 153 289
Rogers Sugar	327 500	1 836 026	1 948 625
		11 975 226	16 526 096
Services financiers			
Banque Canadienne Impériale de Commerce	39 940	4 406 343	5 889 153
Banque de la Nouvelle-Écosse	155 000	11 281 257	13 880 250
Banque de Montréal	92 000	9 013 017	12 529 480
Banque Royale du Canada	80 840	8 059 761	10 852 770
Banque Toronto-Dominion	123 000	9 012 165	11 928 540
Clarke	31 975	378 955	329 982
Definity Financial Corporation	28 650	630 300	846 035
Element Fleet Management Corporation	245 900	3 502 446	3 167 192
Financière Sun Life	114 225	5 777 892	8 042 582
Power Corporation du Canada	296 725	8 137 417	12 403 105
Société Financière Manuvie	490 000	11 212 987	11 813 900
		71 412 540	91 682 989
Immobilier			
Fonds de placement immobilier Cominar	249 650	2 814 537	2 918 409
Morguard Corporation	29 875	5 640 819	4 076 743
		8 455 356	6 995 152
Technologie			
Celestica	527 725	5 764 637	7 440 923
Open Text Corporation	92 650	5 430 878	5 562 706
		11 195 515	13 003 629
Services de communication			
BCE	153 000	8 551 339	10 068 930
Cogeco Communications	43 250	3 446 736	4 356 573
Québecor	135 500	4 151 039	3 868 525
Rogers Communications	172 300	11 255 017	10 377 624
Shaw Communications	86 000	1 951 214	3 301 540
Telus Corporation	245 000	6 020 638	7 298 550
		35 375 983	39 271 742

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



	Quantité	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de participation (suite)			
Services à la collectivité			
Capital Power Corporation	132 725	3 663 538	5 237 329
Superior Plus Corporation	432 625	4 727 396	5 624 125
		8 390 934	10 861 454
Soins de santé			
Bausch Health Cos	65 500	2 320 217	2 288 570
Profound Medical Corporation	37 800	890 176	539 028
		3 210 393	2 827 598
Total des titres de participation		287 387 209	363 490 150
	Valeur nominale	Coût \$	Juste valeur \$
Titres de marché monétaire			
Bons du Trésor de l'Alberta			
2022-03-08	3 210 000	3 208 812	3 208 812
2022-03-15	2 530 000	2 529 013	2 529 013
2022-03-22	2 530 000	2 528 912	2 528 912
Bons du Trésor de l'Ontario			
2022-01-12	1 065 000	1 064 531	1 064 531
2022-02-02	805 000	804 589	804 589
2022-03-23	10 155 000	10 150 532	10 150 532
2022-03-30	2 460 000	2 457 614	2 457 614
Bons du Trésor de Terre-Neuve			
2022-03-01	50 000	49 981	49 981
2022-03-03	180 000	179 931	179 931
2022-03-08	125 000	124 946	124 946
Bons du Trésor du Canada			
2022-01-06	380 000	379 973	379 973
Bons du Trésor du Nouveau-Brunswick			
2022-03-17	140 000	139 941	139 941
Bons du Trésor du Québec			
2022-02-11	1 600 000	1 599 097	1 599 097
Province de la Saskatchewan, billets			
2022-02-01	20 000	19 998	19 998
Province de l'Alberta, billets			
2022-01-25	20 000	19 996	19 996
2022-02-01	20 000	19 996	19 996
Total des titres de marché monétaire		25 277 862	25 277 862
Coûts de transactions de portefeuille inclus dans le coût des titres		(232 207)	
Total des placements		312 432 864	388 768 012

Les notes jointes font partie intégrante des états financiers.



1. Établissement du fonds

Letko Brosseau Fonds d'actions canadiennes / Letko Brosseau Canadian Equity Fund (le « Fonds ») est une fiducie à participation unitaire privée constituée par une convention de fiducie établie le 30 novembre 2004 et régie par les lois de la province de l'Ontario. Son siège social est situé au 155 Wellington Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5V 3L3.

La convention de fiducie désigne Fiducie RBC Services aux investisseurs en tant que fiduciaire du Fonds, gardien de valeurs et agent chargé de la tenue des registres (le « Fiduciaire ») et Letko, Brosseau & Associés Inc. en tant que gérant du Fonds (le « Gérant »).

2. Base de présentation

Les états financiers, dont la monnaie fonctionnelle et de présentation est le dollar canadien, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière, connues sous l'abréviation et ci-après nommées « IFRS » publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »), et sont conformes aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (« ACVM »).

Les états financiers ont été approuvés par le conseil d'administration du Gérant le 23 mars 2022.

Les états financiers ont été préparés sur la base du coût historique à l'exception de l'encaisse et des placements qui sont évalués à la juste valeur.

3. Principales méthodes comptables

Instruments financiers

Classification

Le Fonds classe ses actifs financiers en fonction du modèle économique du Fonds en ce qui a trait à la gestion des actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels s'y rattachant. En s'appuyant sur l'objectif du Fonds de générer une croissance du capital à long terme, et sur la gestion et l'évaluation du rendement du portefeuille sur la base de la juste valeur, le Fonds applique le modèle économique exigeant que son portefeuille, qui inclut l'encaisse et les placements, soit classé à la juste valeur par le biais du résultat net. Les autres actifs et passifs financiers, à l'exception de l'obligation au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, sont classés au coût amorti. L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est évalué à la valeur liquidative, comme décrit à la note 6.

Comptabilisation et évaluation

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Les achats et ventes de placements sont comptabilisés à la date de transaction. Subséquemment à la comptabilisation initiale, l'encaisse et les placements sont évalués à la juste valeur et les gains et pertes découlant des variations de la juste valeur sont constatés aux états du résultat global. Les autres actifs et passifs financiers sont initialement comptabilisés à la date à laquelle ils sont créés et ils sont subséquemment évalués au coût amorti.

Les coûts de transactions de portefeuille engagés par le Fonds lors de l'achat et de la vente des placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.



3. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Juste valeur

La juste valeur des placements du Fonds négociés sur des marchés actifs est déterminée en utilisant le cours de clôture des marchés à la date des états financiers. Selon le cas, le cours de clôture est obtenu d'une bourse accréditée où le titre correspondant est le plus négocié ou de courtiers en valeurs mobilières indépendants et reconnus. Lorsque le cours de clôture n'est pas compris dans l'intervalle entre le cours acheteur et le cours vendeur à la date des états financiers, le Gérant et le Fiduciaire déterminent le prix, compris dans cet intervalle, qui est le plus représentatif de la juste valeur, en tenant compte des faits et circonstances applicables. Les parts de fonds d'investissement détenues par le Fonds qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont évaluées à la juste valeur sur la base de leur valeur liquidative telle que déterminée par leur fiduciaire.

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer les placements sont identiques à celles utilisées pour déterminer la valeur liquidative aux fins des transactions avec les porteurs de parts.

Des informations sur le niveau de fiabilité de l'évaluation à la juste valeur des actifs financiers sont présentées à la note 13. Le transfert d'un actif financier d'un niveau à un autre est effectué au moment où surviennent les événements ou circonstances le justifiant.

Constatation des revenus

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les revenus d'intérêts à des fins de distribution sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Le Fonds n'amortit pas les primes payées et escomptes reçus à l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à coupon zéro qui sont amorties selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende et les distributions sur les parts de fonds d'investissement sont comptabilisées à la date ex-distribution. Les revenus de prêts de titres sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés. Les gains et les pertes réalisés à la vente de placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Conversion des devises

Les transactions en devises sont converties en dollars canadiens au cours de change en vigueur aux dates de transactions. Les actifs et passifs libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au cours de change en vigueur à la date des états financiers. Les écarts de conversion des devises sont constatés aux états du résultat global.

Variation de l'actif net par part attribuable aux porteurs de parts rachetables

Cette variation, présentée aux états du résultat global, représente l'augmentation ou la diminution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables sur le nombre moyen de parts rachetables en circulation pendant l'exercice.

Utilisation d'estimations, jugements et hypothèses

La préparation des états financiers conformément aux IFRS exige du Gérant qu'il exerce son jugement dans l'application des méthodes comptables, procède à des estimations et établisse des hypothèses concernant les événements futurs. Le paragraphe suivant présente une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Gérant aux fins de la préparation des états financiers.

Entité d'investissement

Le Gérant a déterminé que le Fonds répond à la définition d'une entité d'investissement conformément à IFRS 10, États financiers consolidés. Par conséquent, dans l'éventualité où le Fonds détiendrait un placement dans une filiale, le Fonds comptabiliserait ce placement à la juste valeur par le biais du résultat net.



4. Normes comptables futures

Actuellement, il n'y a aucune nouvelle norme comptable, ni aucun amendement aux normes existantes, ni aucune nouvelle interprétation applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022 qui aurait un effet significatif sur les états financiers du Fonds.

5. Parts rachetables en circulation

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de séries de parts, chaque série comprenant un nombre illimité de parts sans valeur nominale. Chaque part du Fonds confère à son porteur un droit de vote et de participation et est rachetable au gré du porteur à sa valeur liquidative.

Depuis le début des opérations, le Fonds a procédé à l'émission d'une seule série de parts.

	2021	2020
Nombre de parts rachetables en circulation au début de l'exercice	35 296 211	52 191 477
Nombre de parts rachetables émises et rachetées au cours de l'exercice		
Émises au comptant et autres contreparties	2 071 772	5 668 033
Émises au réinvestissement des distributions	802 862	1 745 840
Rachetées	(9 641 828)	(24 309 139)
Nombre de parts rachetables en circulation à la fin de l'exercice	28 529 017	35 296 211

6. Évaluation des parts rachetables et distributions

La valeur liquidative des parts du Fonds est déterminée en divisant la juste valeur de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds par le nombre de parts rachetables en circulation à la fin de chaque date d'évaluation.

Les revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges du Fonds, sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. À la fin de chaque mois, les revenus reçus, nets des charges payées, sont distribués et réinvestis sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. Les gains ou pertes réalisés à la vente de placements sont constatés à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les gains, net des pertes, sont distribués et réinvestis à la fin de l'année d'imposition sous forme de parts rachetables supplémentaires ou, au choix du porteur de parts, versés en espèces. À la demande du Gérant, des distributions additionnelles de revenus et de gains peuvent survenir à d'autres moments durant l'année fiscale dans des circonstances exceptionnelles.

7. Gestion du capital

Le capital du Fonds est constitué de parts rachetables émises et en circulation. Conformément à la mission du Fonds, la quasi-totalité de son capital est investie en placements. Les informations sur les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital du Fonds sont décrites à la note 12. Le Fonds n'est soumis à aucune exigence externe en matière de gestion de son capital.



8. Opérations entre parties liées

Le tableau ci-dessous résume les opérations conclues au cours de l'exercice entre le Fonds et des parties qui lui sont liées. Les parties liées représentent le Gérant et les fonds d'investissement gérés par celui-ci, les administrateurs du Gérant, des sociétés contrôlées par les administrateurs du Gérant, des membres de la famille de ces administrateurs ainsi qu'un régime de participation différée aux bénéfices des employés du Gérant.

	Gérant \$	Autres parties liées \$
2021		
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au comptant et autres contreparties	-	-
Émises au réinvestissement des distributions	34 773	344 227
Rachetées	-	-
	34 773	344 227
2020		
Parts rachetables émises et rachetées		
Émises au comptant et autres contreparties	-	-
Émises au réinvestissement des distributions	29 342	290 464
Rachetées	-	-
	29 342	290 464

Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités du Fonds et ont été effectuées à la valeur liquidative à la date des transactions.

Au 31 décembre, la juste valeur marchande totale des parts du Fonds détenues par des parties liées se présente comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Gérant	1 428 915	1 031 161
Autres parties liées	14 145 185	10 207 723
	15 574 100	11 238 884



9. Revenus nets de prêts de titres

Le Fonds participe à un programme de prêt de titres avec le Fiduciaire. Les opérations de prêt de titres consistent en un prêt temporaire de titres à des emprunteurs qui fournissent des garanties et s'engagent à remettre les mêmes titres au Fonds à une date ultérieure. Selon les modalités du programme, le Fonds reçoit des garanties représentant au minimum 102 % de la juste valeur des titres prêtés. Les garanties sont principalement composées de titres de créance ayant une cote de crédit élevée. La juste valeur des titres prêtés est déterminée conformément aux pratiques courantes de marché et des garanties additionnelles sont exigées si nécessaire.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur totale des titres prêtés et des garanties détenues pour les transactions de prêt de titres au 31 décembre. Les titres prêtés continuent d'être inclus dans les états de la situation financière.

	2021 \$	2020 \$
Juste valeur totale des titres prêtés	60 436 199	54 468 140
Valeur totale des garanties	61 645 263	55 557 844

Les revenus de prêts de titres aux états du résultat global sont présentés nets des frais sur prêt de titres auxquels le Fiduciaire du Fonds a droit, conformément aux termes du programme. Pour les exercices terminés le 31 décembre, les revenus de prêts de titres se détaillent comme suit :

	2021 \$	2020 \$
Revenus bruts de prêts de titres	114 370	160 993
Charges de prêts de titres	(45 748)	(64 397)
Revenus nets de prêts de titres	68 622	96 596
Charges de prêts de titres en % des revenus bruts de prêts de titres	40,0 %	40,0 %

10. Honoraires

Le Fiduciaire reçoit des honoraires calculés selon une entente intervenue entre lui et le Gérant.

Les honoraires de gestion du Gérant sont facturés directement aux porteurs de parts.

11. Impôts sur le revenu

Aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu du Canada et de la Loi sur les impôts du Québec, le Fonds est assujéti en tant que fiducie de fonds communs et a fait le choix de clore son année d'imposition le 15 décembre. Le Fonds est imposé sur ses revenus reçus et non distribués aux porteurs de parts. Le Fonds distribue aux porteurs de parts ses revenus de dividendes, d'intérêts et de prêts de titres, nets des charges, et une portion suffisante de ses gains en capital nets réalisés pour éliminer l'impôt sur le revenu.

Au 31 décembre 2021, le Fonds bénéficiait de pertes reportables pour un montant approximatif de 14 495 000 \$ (2020 : 14 495 000 \$), lesquelles peuvent être reportées indéfiniment et portées en réduction des distributions de gains en capital nets futurs aux porteurs de parts. Aucun actif au titre de ces pertes reportables n'a été constaté dans les états financiers.



12. Risques associés aux instruments financiers

Gestion du risque - Analyse

Conformément à sa politique de placement, l'objectif du Fonds est d'optimiser le rendement en construisant un portefeuille de titres domestiques bien diversifié, comprenant des titres de participation et des instruments de marché monétaire, sans prendre de risque indu de perte ou de perturbation. Afin de minimiser les risques associés aux instruments financiers, le Gérant applique une stratégie de diversification parmi les émetteurs et les secteurs industriels.

Risque de crédit

Le risque de crédit associé aux titres de marché monétaire détenus par le Fonds est négligeable compte tenu de leur échéance à court terme.

Le risque de crédit associé aux opérations de prêt de titres est considéré comme minime étant donné la nature et la valeur des garanties détenues par le Fonds dans le cadre de ces opérations.

Le risque de défaut, découlant des transactions avec les contreparties, relativement aux opérations de placements est minimal compte tenu du fait que les transactions échoueraient si une partie ne remplissait pas ses obligations.

Risque de liquidité

Les parts émises par le Fonds sont rachetables au gré du porteur, exposant ainsi le Fonds au risque de liquidité. Le risque de liquidité est minimisé puisque la majorité des actifs du Fonds est constituée de placements négociés en bourse ou dans un marché organisé, qui peuvent être facilement liquidés. Le paiement des rachats de parts peut également se faire sous forme de titres à la discrétion du Gérant.

Risques de marché

Pour fins d'information sur les risques de marché, les IFRS requièrent la présentation d'une analyse de sensibilité montrant l'impact de changements raisonnablement possibles dans les variables de risque pertinentes sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts.

De l'avis du Gérant, cette analyse de sensibilité démontrant l'impact de variations dans le marché sur la valeur des instruments financiers est basée sur la prémisse hautement improbable que toutes les autres variables demeurent constantes. De plus, considérant la pluralité des interrelations entre les diverses composantes du risque de marché, le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes. Conséquemment, en pratique, les résultats réels pourraient différer des analyses de sensibilité présentées ci-après et les écarts pourraient être significatifs.



12. Risques associés aux instruments financiers (suite)

Risques de marché (suite)

Risque de prix

Compte tenu de l'incertitude concernant les prix futurs des investissements, le Fonds est exposé au risque inhérent lié aux fluctuations du cours du marché. Conséquemment, le risque maximal auquel le Fonds est exposé correspond à la juste valeur de ses placements.

Les meilleures estimations du Gérant quant à l'impact, à la hausse ou à la baisse, sur la valeur des placements et de l'actif net du Fonds découlant des changements probables à l'égard des indices de référence, toutes autres variables étant égales par ailleurs, s'établissent comme suit :

Indices de référence	Variation en %	2021 Impact \$	2020 Impact \$
Indice de rendement total des Bons du Trésor 91 jours FTSE Canada	0,25	63 000	6 000
Indice de rendement total plafonné composé S&P/TSX	3,00	10 905 000	10 658 000

Risque de change

Le Fonds n'est pas exposé au risque de change étant donné qu'il ne détient aucun placement dans des titres étrangers.

Risque de taux d'intérêt

Les fluctuations de taux d'intérêt n'ont aucun effet significatif sur la valeur des titres de marché monétaire étant donné leur échéance à court terme.

Étant donné que le Fonds ne détient pas de placements en obligations, il n'est pas directement exposé à un risque de taux d'intérêt sur les titres d'emprunt.

Le Fonds est exposé au risque de taux d'intérêt relativement à ses titres de participation puisque leur valeur est tributaire des taux utilisés dans l'actualisation des dividendes futurs ainsi que par l'effet général qu'ont les taux d'intérêt sur l'économie, la disponibilité du crédit et la profitabilité des sociétés. Le Gérant est d'avis qu'il n'est pas possible de quantifier l'impact de variations tenant compte de l'interdépendance de ces composantes.



13. Informations sur la juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont catégorisés selon une hiérarchie comportant trois niveaux, reflétant la fiabilité des données utilisées pour établir les évaluations à la juste valeur.

- Niveau 1 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée sur la base de prix cotés sur des marchés actifs;
- Niveau 2 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation basés sur des données de marché qui sont observables;
- Niveau 3 : instruments financiers pour lesquels la juste valeur est déterminée à l'aide de modèles d'évaluation qui ne sont pas basés sur des données de marché observables.

Les placements détenus par le Fonds et présentés à la juste valeur sont classés comme suit :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
2021				
Titres de participation	363 490 150	-	-	363 490 150
Titres de marché monétaire	25 277 862	-	-	25 277 862
	388 768 012	-	-	388 768 012
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
2020				
Titres de participation	355 600 384	-	-	355 600 384
Titres de marché monétaire	2 073 892	-	-	2 073 892
	357 674 276	-	-	357 674 276

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux.

La valeur comptable des instruments financiers non comptabilisés par le biais du résultat net se rapproche de leur juste valeur compte tenu de leur échéance à court terme.

14. Dispense de l'obligation de dépôt d'états financiers

Le Fonds a avisé les ACVM qu'il se prévaut de la dispense, prévue à l'article 2.11 du Règlement 81-106, de déposer ses états financiers annuels auprès des autorités de réglementation canadiennes puisqu'il répond à toutes les conditions prévues audit règlement.